
DÉBATS mercredi 06 novembre 2013

Genève: la croissance, oui, mais... laquelle?

Propos recueillis par Théo Allegrezza, Alexis Favre, Yelmarc RouletPhotos: Eddy Mottaz

> **GouvernementInfrastructures, logement, mobilité, marché du travail sous pression: le canton s'interroge sur son modèle**

> **Trois candidats en débatent**

Le Temps: Attirer à tout prix des entreprises étrangères a longtemps été au cœur de la stratégie du gouvernement genevois. Il y a deux ans, Sandrine Salerno dénonçait cette politique, en parlant de fuite en avant aux effets collatéraux très dommageables. Aujourd'hui, David Hiler défend l'idée qu'il faut avant tout garder les entreprises qui sont déjà là, via un taux unique d'imposition des sociétés à 13%, mais s'interroger sur la pérennité du modèle. Où vous situez-vous?

Anne Emery-Torracinta: Je dis oui à un taux unique, reste à savoir où on met la barre. Le bon chiffre, c'est celui qui permettra d'assurer les prestations publiques tout en conservant les multinationales qui sont ici et qui fournissent du travail. Mais je milite pour un tissu économique aussi diversifié que possible. On l'a vu avec Merck Serono, ces sociétés peuvent partir du jour au lendemain. Après une période où nous avons tout fait pour attirer des entreprises étrangères, nous devrions faire un maximum pour permettre aux PME de se développer, pour créer des emplois durables. Or tous les petits patrons vous le diront: le plus difficile pour se lancer, c'est le financement. L'Etat a un rôle à jouer en développant les possibilités pour les entreprises d'avoir accès à des prêts, puisque les banques rechignent à le faire. Et il pourrait aussi montrer l'exemple en matière d'investissements: assainir et rénover les bâtiments publics, c'est donner du travail aux entreprises et donc créer des emplois.

Serge Dal Busco: La situation a énormément changé: l'incertitude juridique et fiscale est telle qu'il n'y a plus d'arrivée de multinationales importantes depuis au moins un an et demi. L'enjeu, c'est de maintenir les 22 000 emplois des multinationales et les 30 000 emplois indirects qu'elles ont permis de créer dans les PME locales. Nous devons donc réussir la réforme de l'imposition des entreprises. Pourquoi 13%? Ce taux est calqué sur les taux minimums de l'UE qui sont à 12%. On estime que les conditions-cadres de la Suisse valent ce 1% de différence. Si elle aboutit, cette réforme va certes augmenter l'imposition des multinationales, mais surtout baisser l'imposition de toutes les autres, de

24 à 13%. Pour elles, cela va libérer une manne financière considérable. Elles pourront investir dans l'outil de production, dans la formation, et peut-être même engager davantage d'apprentis. Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit que l'un des gros enjeux pour une PME, c'est la succession, la transmission de l'entreprise. La plupart du temps, l'entreprise est la seule retraite de son patron. Mais pour qu'il puisse la transmettre, souvent à l'interne, il faut que le successeur ait la possibilité d'acquérir ses parts. En laissant davantage de liquidités dans l'entreprise, cela donne un effet de levier pour celui qui acquiert, en réduisant d'autant son endettement.

Mauro Poggia: Il serait prétentieux de vouloir dire, en tant que potentiel dirigeant de Genève, que nous voulons tel type de croissance plutôt que tel autre. Je ne crois pas que l'Etat puisse ouvrir ou fermer les vannes au gré des convenances. L'Etat peut anticiper la croissance, en créant les conditions qui la rendent possible, et il peut la freiner. Mais viser le statu quo me paraît illusoire. Le simple fait de garantir les conditions du maintien des multinationales peut créer un appel d'air. Si les conditions sont favorables, des entreprises continueront de s'installer à Genève. Elles sont d'ailleurs les bienvenues. La réforme de la fiscalité des entreprises – qui a été imposée par Bruxelles – va créer ces conditions. Le pouvoir politique doit pouvoir anticiper cette croissance, en matière de mobilité, de logement, d'infrastructures. Mais je suis content d'entendre Anne Emery-Torracinta faire preuve de pragmatisme et se distancer du discours hostile aux multinationales cher à la gauche. On ne peut pas faire du social en tirant sur la fortune et en faisant fuir les entreprises qui font tourner notre économie.

– La droite n'a-t-elle pas un peu viré sa cuti en revenant sur le modèle qui consistait à attirer à tout prix des multinationales?

S.D.B.: Oui, mais ce changement n'a pas été voulu, il est subi. Devant cette situation nouvelle, l'attitude de la promotion économique a changé. Aujourd'hui, la promotion économique agit sur l'endogène, à hauteur de 80% de ses moyens. Il y a des pistes intéressantes pour compléter notre modèle économique. Je pense aux technologies vertes, dans des secteurs prometteurs comme les techniques du bâtiment, l'énergie, la mobilité ou la valorisation des déchets. Développer ces activités permettrait de renforcer l'emploi dans les PME, avec des qualifications de type médian. Nul besoin d'aller chercher des spécialistes à l'étranger, il s'agit avant tout d'emplois de base. Celui qui installe aujourd'hui des chaudières à mazout peut apprendre, au prix d'une formation adéquate, à installer demain des pompes à chaleur ou des capteurs solaires! Il y a donc un potentiel énorme de mutation et de développement d'un emploi local par nature.

– Mauro Poggia, vous affirmez que les entreprises étrangères sont encore les bienvenues. Votre parti ne cesse pourtant de dire que la barque est pleine. Comment vous suivre?

M.P.: Le discours du MCG a toujours été de dire oui à la création d'emplois,

source de richesse pour le canton, mais regardons d'abord chez nous, pour voir s'il y a des forces disposées et en mesure de répondre aux besoins. Les multinationales jouent un rôle certain dans notre économie, et elles amènent des employés qualifiés dans leurs bagages. Très bien. Mais cela doit être gagnant-gagnant. Il faut négocier avec les multinationales qui s'installent pour qu'elles prévoient de la formation à l'interne pour nos jeunes. Quitte même à ce que l'Etat aide ces entreprises – fiscalement par exemple – à supporter ces employés «forcés», qui apporteront beaucoup à l'économie du canton par la suite.

S.D.B.: Ce n'est pas comme ça que ça se passe en économie, Monsieur Poggia! Les entreprises s'installent à Genève après en avoir minutieusement examiné les conditions-cadres, qu'elles mettent en balance avec quantité d'autres destinations. On ne peut pas tout négocier avec elles, ni leur imposer d'engager qui que ce soit. Parmi les critères importants pour elles, il y a la possibilité d'envisager sereinement l'avenir et les perspectives de croissance. La possibilité de trouver de la main-d'œuvre qualifiée est fondamentale. Or elles ne trouvent pas toutes les compétences sur place: notre formation n'a pas encore été orientée vers ces filières. Des gens continueront donc de venir d'ailleurs, mais ils seront vitaux pour ces entreprises.

– A vous entendre, l'instruction publique a raté sa mission de formation dans les secteurs où les entreprises importent de la main-d'œuvre...

A.E.-T.: Je ne pense pas que la mission ait été ratée. On est dans un Etat libéral au sens large, chacun peut choisir la formation qu'il souhaite. Par contre, nous devons revoir notre logique de formation au niveau de l'orientation des élèves à la fin de la scolarité obligatoire. Actuellement, nous avons un vrai problème: dans un canton où le tertiaire domine, la majorité des jeunes veulent faire de longues études. S'il est vrai qu'il est difficile de savoir à 15 ans ce que l'on veut faire ou ne pas faire, trop d'élèves s'engagent dans des filières longues, trop exigeantes pour eux. Quarante-cinq pour cent des élèves qui sortent du cycle d'orientation vont au collège, la moitié d'entre eux ne fait pas la maturité en quatre ans et un quart quitte le collège en cours de route. En première année, à l'Ecole de commerce, il y a trois quarts d'échec dans une des filières; à l'Ecole de culture générale, c'est pratiquement 30%. Tout ceci engendre des coûts. Il faut orienter davantage vers l'apprentissage dual et réfléchir sérieusement aux normes d'admission dans les différentes filières. Arrêtons de penser que le collège est le seul moyen de faire une formation, mais maintenons des passerelles tout au long du cursus. Cela passe aussi par revaloriser certaines formations, voire certains métiers.

– Les résultats du 6 octobre l'ont montré: tout le monde ne profite pas de la croissance. Quelque 24 000 personnes sont au chômage ou à l'assistance. Ce sont 10% des actifs. Comment réduire cette exclusion?

S.D.B.: Objectivement, après les accords bilatéraux de 2002 et l'ouverture des frontières, les choses ne se sont pas passées tout à fait comme on l'avait

imaginé. L'attractivité de Genève était déjà forte et, malgré les garde-fous, l'ouverture des frontières a accéléré le phénomène. Il faut s'en réjouir parce que 40 000 emplois ont été créés entre 2002 et 2008. Mais il y a eu des effets secondaires, une pression sur l'emploi, le logement et les infrastructures. On ne peut pas construire des routes du jour au lendemain parce qu'elles sont encombrées. On ne peut pas réorienter la formation du jour au lendemain, parce que la demande s'est accrue. Toutes les réponses que l'on peut apporter sont sur des cycles longs. Entre-temps, il y a la confrontation. Et le mécontentement s'est exprimé dans les urnes, alimenté par des slogans faciles.

- Au-delà de la pression sur les infrastructures, n'a-t-on pas éludé les effets pervers de l'ouverture des frontières sur le marché du travail?

S.D.B.: Il ne faut pas peindre le diable sur la muraille, les abus sont marginaux. Mais si la population est convaincue qu'il y a un problème, il faut la rassurer. Comme il est dans la nature humaine de vouloir échapper au cadre établi, il faut des contrôles sur le marché du travail. Des mesures doivent accompagner l'ouverture des frontières. Les contrôles doivent donc être renforcés, dans un cadre paritaire. Dans la construction, par exemple, syndicats et entreprises sont parvenus à prendre des mesures contre la sous-traitance. Le problème, c'est que la gauche veut confier ces contrôles uniquement aux syndicats. On ne peut l'accepter.

A.E.-T.: Je ne ferme aucune porte, l'essentiel étant que ces contrôles aient lieu. Elue au Conseil d'Etat, je mettrai les gens autour de la table pour qu'ils trouvent une solution satisfaisante. Aujourd'hui, nombre de commissions paritaires ne font pas les contrôles qu'elles devraient. L'Etat doit être plus regardant et pousser les partenaires sociaux à aller vérifier dans les entreprises. Aucun employeur n'a avantage à ce que les autres fassent du dumping.

M.P.: Effectivement, il faut faire des contrôles, mais ne nous faisons pas d'illusions. On va découvrir des gens au noir, des gens au gris et du dumping salarial. C'est très bien, mais le problème n'est pas là. Il existe un dumping différent, plus subtil: un dumping de compétences. Les contrôles ne nous diront pas pourquoi les ressources humaines d'une entreprise recrutent Untel plutôt qu'Untel. Et on ne peut pas les obliger à faire quoi que ce soit. Il y a donc un travail prioritaire à faire pour réorganiser l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Et, je suis désolé, ça ne prend pas des décennies! La situation actuelle est déplorable.

Il faut absolument mettre les forces nécessaires dans cet office pour qu'il soit véritablement en relation avec les entreprises et leurs besoins. Comme on ne peut pas obliger les entreprises à annoncer les postes vacants, c'est le travail de l'OCE d'aller vers elles pour «vendre» les chômeurs. Aujourd'hui, ça ne se fait pas.

A.E.-T.: Pour une fois, je suis d'accord avec Mauro Poggia sur l'inefficacité de l'OCE. Je connais quantité de gens qui sont au chômage depuis longtemps et à qui on ne propose rien d'utile. Nous devons avoir un suivi beaucoup plus

individualisé des personnes qui sont au chômage. L'OCE ne connaît pas réellement les besoins des entreprises. Deux exemples concrets: il y a quelques semaines, en Commission des finances, un conseiller d'Etat nous annonce que son département cherchait à engager un chauffeur poids lourds. On s'adresse à l'OCE, qui envoie quelqu'un... qui n'a pas le permis de conduire. Autre exemple: une direction d'école cherche à engager un prof d'anglais. Elle s'adresse à l'OCE, qui lui envoie quelqu'un... qui parle à peine l'anglais. Alors que les titres nécessaires pour enseigner sont pourtant très précis. Les communes font du bon travail en matière de réinsertion parce qu'elles connaissent les gens. C'est toujours plus facile de réinsérer si vous connaissez l'employeur X et le chômeur Y et que vous pouvez les présenter. C'est ça le suivi personnalisé, avec des acteurs de terrain plutôt qu'une grosse machine très lourde.

- **Ça va coûter très cher...**

A.E.-T.: C'est un investissement! Le social est un investissement. Le jour où le chômeur sort de l'assurance chômage fédérale et qu'il se retrouve à l'aide sociale, la charge est reportée sur le canton. Au budget 2014, les prestations aux personnes pour l'aide sociale se montent à 250 millions. En hausse de 23,6 millions par rapport à l'année précédente. Et on sait que ces 250 millions ne suffiront pas. Le jour où on diminue le taux de chômage, on fait des économies à terme.

S.D.B.: L'élément déterminant, c'est aussi le temps. Il faut une prise en charge plus rapide et conséquente. Aujourd'hui, il faut arriver au terme de son contrat pour pouvoir bénéficier des mesures personnalisées en vue de retrouver un emploi. Cela devrait être le cas dès la réception de la lettre de congé, pour éviter cette période de transition, de deux ou trois mois, où les personnes sont toujours employées. Ces mesures doivent être mises en œuvre le plus rapidement possible. Tout ceci a un coût, oui, mais ce sont autant de dépenses en moins, en aval, pour l'assistance sociale.

- **Dans un canton frontalier comme Genève, où la pression sur le marché de l'emploi et les salaires est forcément plus élevée, ne faut-il pas accélérer l'adoption de conventions collectives de travail (CCT), même par des mesures volontaristes, comme le demande une motion déposée à Berne par Luc Barthassat, et d'ores et déjà adoptée par le Conseil national?**

S.D.B.: Je ne suis pas partisan de la coercition. Mais un certain volontarisme est hautement souhaitable. Malheureusement, le partenariat social est constamment attaqué par la gauche, avec des initiatives comme le salaire minimum. Pour ma part, je pense qu'il y a une contradiction fondamentale entre le partenariat social et le salaire minimum. Le partenariat social, c'est une négociation. J'admets toutefois qu'avec les salaires pratiqués dans certaines branches, il est difficile de vivre à Genève. Mais c'est entre partenaires sociaux que les choses doivent être réglées.

A.E.-T.: Je pense qu'il y a une vraie tendance à la sous-enchère dans certains secteurs. C'est pourquoi, au sein de la gauche, on milite pour le salaire minimum. Aujourd'hui, les conventions collectives ne garantissent pas d'avoir des salaires minimums suffisants. Trois mille francs et des poussières, ce n'est pas assez pour vivre à Genève. On est dans une des régions les plus riches du monde, avec un taux de croissance enviable. Et pourtant, toute une partie de la population en est exclue. C'est explosif. La montée du MCG en témoigne. Certes, la richesse de ce pays repose davantage sur le partenariat social que sur un antagonisme employeur-employé. Mais l'Etat pourrait jouer un rôle en réunissant les partenaires autour de la table. Depuis quelque temps, on a des grèves, des conflits sociaux à Genève. Or le Conseil d'Etat est souvent trop silencieux. On le voit dans les conflits récurrents qui existent à l'aéroport.

M.P.: Genève a importé la culture gréviste française. Mis à part cela, il est vrai que l'Etat pourrait être beaucoup plus actif en jouant de sa force de persuasion, beaucoup plus efficace que la coercition. C'est ma vision personnelle, après trente ans de métier d'avocat. Par contre, je ne suis pas d'accord avec ce salaire minimum. Il est dangereux d'entrer dans une philosophie d'imposition d'un salaire minimum par l'Etat. L'économie ne doit pas tout gérer, mais là, on mettrait le doigt dans un engrenage. Regardez ce qu'est devenue la France. Le salaire minimum a plutôt desservi les classes sociales qu'il était censé servir. La réalité, c'est que certains sont limités dans leurs facultés d'apprentissage. Or ils ont encore des petits boulots qui leur donnent une dignité, garantissent leur insertion sociale. Si l'employeur doit payer un salaire minimum, il va tenter de trouver le meilleur candidat pour ce salaire-là. Et les moins qualifiés seront exclus. Quatre mille francs, pour quelqu'un qui vit de l'autre côté de la frontière, c'est un énorme salaire. L'effet pervers du salaire minimum, c'est de mettre sur le carreau tous ces gens défavorisés qui ont aujourd'hui encore un boulot.

A.E.-T.: Mais ces gens-là, qui n'ont pas réussi à faire une formation, n'ont plus d'emploi aujourd'hui. Les «petits boulots» existent de moins en moins car l'économie est devenue de plus en plus exigeante et performante. Nombre de gens en ont fait les frais. Après un certain temps au chômage, ils finissent à l'aide sociale.

- Anne Emery-Torracinta, feriez-vous du salaire minimum une condition pour continuer à soutenir la libre circulation, comme le PS suisse est tenté de le faire?

A.E.-T.: Il faut qu'on tende à aller vers des salaires plus élevés que ceux qui sont actuellement pratiqués. Sinon on va se trouver face à des situations de dumping. Si les bas salaires restent trop bas, on va forcément attirer des gens de l'extérieur, qui acceptent ces salaires. Si on commençait par respecter les règles édictées par les conventions collectives ou les contrats types, on éviterait bien des problèmes. Mais il faut des contrôles. Notamment au niveau de la sous-traitance.

S.D.B.: Les milieux économiques sont inquiets des menaces qui pèsent sur la libre circulation.

Je pense qu'il faut effectivement des contrôles plus efficaces. Nous devons aussi mieux nous adapter en termes d'infrastructures, de mobilité, de construction de logements. Autant d'éléments au travers desquels les effets de la libre circulation sont aujourd'hui négativement perçus.

– Vous avez tous les trois de bonnes chances d'être élus dimanche.

Pensez-vous pouvoir gouverner ensemble?

M.P.: Je suis content que les thématiques avancées par le MCG, comme la sécurité et l'emploi, aient quelque peu «pragmatisé» la politique. L'émergence de partis citoyens – certains disent populistes – oblige les partis gouvernementaux à affronter les problématiques de la population. Il doit y avoir un dénominateur commun chez ceux qui gouvernent: le bon sens, l'intelligence. Anne Emery-Torracinta et Serge Dal Busco en sont dotés. Après l'ère de la gestion et du dogmatisme, voici venue celle de l'imagination et de la créativité. Le pragmatisme de David Hiler en matière économique et financière a mené Genève à bon port. Avant d'être un Vert, le ministre sortant des Finances était une personne intelligente.

A.E.–T.: Il faut gouverner avec des gens capables d'écouter les autres pour répondre aux besoins de la population. Cela dit, on ne gouverne pas sans un certain nombre de convictions et de valeurs. Je ne partage pas celles du MCG. Et je ne suis pas sûre que le parti montre le même pragmatisme que celui qu'affiche Mauro Poggia aujourd'hui.

S.D.B.: Je doute que ce soit la pression des partis populistes qui ait amené les autres à devenir plus pragmatiques. Au contraire. Mauro Poggia essaie de nous convaincre ici que le parti dont il est l'émanation serait devenu pragmatique, conscient que les problèmes ne se règlent pas en 45 jours ou d'un coup de baguette magique. Très bien. Mais dans ma famille politique, cette conviction qu'il faut de la volonté et de la constance dans l'effort est présente depuis toujours. Avec une grande lisibilité au cours des années. Quand je pense au logement, par exemple, je ne peux m'empêcher de penser à des visionnaires comme Emile Dupont [conseiller d'Etat PDC de 1954 à 1965], père des lois HLM. Dans cette prochaine législature, j'espère qu'on arrivera à imprimer ensemble une politique qui restera dans les annales. Celle d'un gouvernement qui aura su saisir l'importance des enjeux pour Genève.

«L'Etat doit être plus volontariste»

Incitations fiscales, achat de terrains par l'Etat, réduction des délais: leurs solutions pour le logement

Le Temps: La difficulté à se loger est un serpent de mer de la politique genevoise et la thématique est à nouveau au cœur de cette campagne. Très concrètement, où doit-on construire?

Serge Dal Busco: Le plan directeur cantonal, adopté en septembre, a fixé de bons principes, inscrits dans un contexte régional. On prévoit de construire sur des secteurs et le long d'axes parfaitement desservis par les transports publics. Du côté de Meyrin, de Bernex, de Plan-les-Ouates, de Chêne-Bourg, autour des pôles du CEVA et dans le périmètre Praille-Acacias-Vernets.

- **Encore faut-il parvenir à convaincre les communes et leurs résidents...**

S. D. B.: A Bernex, avec l'arrivée du tram, nous avons décidé de ne pas résister bêtement, derrière des sacs de sable avec des mitrailleuses. Nous nous sommes concertés, entre le Conseil administratif et le Conseil municipal. Tous les partis ont adopté une posture constructive et critique. Si un projet a récemment été freiné du côté de Lully [178 logements étaient prévus], c'est surtout le fait d'oppositions de voisinage. Si on ne change pas la manière dont les communes se répartissent l'argent de l'impôt, on n'y arrivera pas. Pour qu'elles soient incitées à construire, il faut qu'elles aient les moyens d'en assumer les coûts, notamment en termes d'infrastructures. Cela passe par l'imposition sur le lieu de domicile et une nouvelle péréquation, qui devra avantager les communes qui bâtissent. Après, elles seront plus enclines à convaincre leurs populations.

Mauro Poggia: Le gros problème, ce sont les délais insupportables entre l'apparition d'un projet et sa réalisation. Il faut anticiper les oppositions. Nombre de situations pourraient être débloquées plus tôt. Le magistrat chargé

du Logement doit permettre d'accélérer les choses, mettre de l'huile dans les rouages. Au sein du département, il doit y avoir un interlocuteur unique qui prenne l'ensemble des acteurs par la main, parfois accompagné du magistrat lui-même, pour mettre à plat les problèmes. François Longchamp va dans ce sens-là? Tant mieux. Mais, pendant des années, ce n'était pas le cas.

Anne Emery-Torracinta: Il y a aussi un vrai problème de prix du logement. Les collectivités publiques devraient acheter beaucoup plus de terrains, et les louer en droits de superficie, de façon à éviter une spéculation sur les prix. Car le promoteur privé – et c'est bien normal – cherche, lui, toujours à rentabiliser. Autre problème: les prix ne sont contrôlés que pendant dix ans dans les zones de développement. Or, très souvent, on le voit avec la PPE, les logements sont achetés par des gens qui n'y logent pas eux-mêmes. François Longchamp a déposé récemment un projet de loi pour remédier à la situation. Mais ça ne résout pas la question de savoir à qui on vend. C'est souvent le copain de celui qui avait le terrain qui obtient un appartement. Il faut des contrôles, que l'Etat soit plus volontariste.

– Mauro Poggia, pourriez-vous rejoindre la gauche pour mener une politique plus active dans l'acquisition de terrains afin de les louer en droits de superficie?

M. P.: Je ne sais pas. Le MCG ne s'est pas encore positionné sur la question. Le fait que l'Etat devienne massivement propriétaire de terrains me paraît problématique. Mais si c'est la condition pour pouvoir construire des logements avec des loyers abordables, peut-être faut-il l'envisager. On peut aussi imaginer des coopératives d'habitation.

S. D. B.: C'est un faux problème. Le logement social se construit dans les zones de développement, où le prix est fixé par l'Etat. Qu'il s'agisse de l'Etat, d'un promoteur privé, d'une coopérative ou d'une fondation de droit public, le prix reste le même. Il n'y a pas de spéculation possible en matière locative sur les zones de développement. L'Etat doit garder ses ressources pour assumer d'autres tâches, la formation par exemple. Dans le logement, où les règles sont les mêmes pour tous, il n'y a pas d'inconvénient à ce que des privés investissent.

A. E.-T.: Je constate tout de même un paradoxe: quand il s'agit de développement économique, on accepte volontiers que l'Etat acquière des terrains pour les mettre à disposition des entreprises. Or, on a toutes les peines du monde à faire de même en ce qui concerne le logement.